Formations sous contrat d'apprentissage qui mènent au **DIPLÔME DE TECHNICIEN - DT**

MÉTIERS ET FORMATIONS - INDICE 968,04 (1er MAI 2025)				Répartition hebdomadaire lycée/entreprise par année de formation ¹	Indemnités d'apprentissage avant réussite PII ²	Indemnités d'apprentissage après réussite PII ²
	f	е	Administration et commerce ³	5/0 - 5/0 - 3/2 - 3/2	/	1 277,52 €
X			Entrepreneur maraîcher	semestres 5, 7 : 3/2 semestres 6, 8 : 2/3	1 237,16 €	1 465,13 €
x			Horticulteur en paysagisme	3/2 - 2/3	1 237,16 €	1 465,13 €
	f		Logistique	5/0 - 2/3 - 2/3 - 2/3	774,24 €	1 498,62 €
×			Mécanicien d'avions	4/1 - 2,5/2,5	413,55 €	1 240,54 €
×			Mécatronique agri-génie civil	3/2 - 2/3	1 317,89 €	1 546,54 €
×	f		Mécatronique industrielle	2 ^e et 1 ^{re} année par périodes	1 317,89 €	1 546,54 €
X	f		Smart technologies : Smart energy	2 ^e et 1 ^{re} année par périodes	832,03 €	1 277,52 €
X			Mobilité électrique	3/2 - 3/2	1 317,89 €	1 546,54 €
Х			Vente et gestion	2/3 - 2/3	1 008,50 €	1 498,62 €

x : Formations également organisées à l'intention des candidats qui font un apprentissage pour adultes.

f : Formations également organisées sous forme de filière francophone.

e : Formations également organisées sous forme de filière anglophone.

^{5/0 :} Le premier chiffre renseigne le nombre de jours au lycée, le 2° le nombre de jours en entreprise.
5/0 - 2/3 - 2/3 signifie par exemple qu'en 1^{re} année, la formation est organisée plein temps au lycée, qu'en 2° et 3° année, la formation est organisée pendant 2 jours au lycée et 3 jours en entreprise.
PII : Projet intégré intermédiaire.

Seules formations organisées également en cours du soir ou blended learning pour les personnes qui travaillent (filière germanophone